



Ville d'Ottawa

Stratégie pour la planche et les sports à roulettes

Table des matières

Résumé	3
Introduction	3
Contexte	3
Élaboration de la stratégie	3
Méthodologie	3
Principales considérations.....	4
1. Consultations sur les futurs parcs.....	4
2. Création d'un réseau de planchodromes.....	5
3. Considérations relatives à la conception	6
4. Entretien	10
Prochaines étapes.....	11
Renvois	11

Résumé

La Stratégie pour la planche et les sports à roulettes propose un cadre actualisé pour la planification, la conception et la réfection des parcs extérieurs de planche et de sports à roulettes à Ottawa. Inspirée de la [Stratégie provisoire de 2012 relative aux parcs pour planches et patins à roulettes](#), elle intègre le patin à roues alignées, les trottinettes, les sports adaptés et le BMX. Elle repose sur une vaste démarche de consultation publique, sur des échanges avec des groupes d'utilisatrices et utilisateurs et sur les pratiques exemplaires actuelles en matière de conception de parcs inclusifs, accessibles et diversifiés.

Introduction

Contexte

La présente stratégie se veut une actualisation de la [Stratégie provisoire de 2012 relative aux parcs pour planches et patins à roulettes](#) qui vise à mieux refléter la diversité croissante des activités de planche et des sports à roulettes. Elle repose sur l'approche à deux volets approuvée par le Conseil municipal dans le Rapport sur les infrastructures communautaires de 2005, dans lequel on recommandait de poursuivre l'aménagement de plus petits planchodromes extérieurs permanents de proximité partout à Ottawa, ainsi que d'envisager la possibilité de construire des infrastructures dans tous les quartiers. La stratégie de 2012, qui se voulait provisoire, devait faire l'objet d'une refonte complète en 2021, une fois le Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs prêt.

Depuis, 11 parcs dotés de ces installations ont été aménagés, portant à 24 le nombre de parcs de planche et de sports à roulettes sur le territoire municipal. Le ratio en vigueur prévoit l'aménagement d'un planchodrome par 50 800 résidents et d'une piste à rouleaux pour vélos et BMX par 213 300 résidents. Par ailleurs, le budget des immobilisations de la Ville d'Ottawa prévoit des fonds pour six projets de construction ou d'amélioration de planchodromes. La présente stratégie expliquera comment optimiser la répartition des installations, la qualité des conceptions et l'accessibilité dans tout le réseau.

Élaboration de la stratégie

Méthodologie

La nouvelle stratégie a été élaborée dans le cadre d'une démarche inclusive et collaborative chapeauté par la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI), qui a pu compter sur l'apport de la Direction générale des services d'infrastructure et d'eau, de la Direction générale des travaux publics, d'utilisatrices et utilisateurs, de résidentes et résidents, et de groupes représentant les intérêts des planchistes. Les consultations publiques, qui se sont déroulées du 10 août

au 15 octobre 2025, incluaient des sondages, des kiosques éphémères et des séances de rétroaction.

Faits saillants des consultations :

- 440 personnes ont répondu au sondage, en français ou en anglais;
 - 250 personnes ont assisté aux 13 séances en présentiel;
- On estime que la campagne de sensibilisation sur les médias sociaux (10 août au 15 octobre 2025) a généré quelque 800 000 impressions.

Principaux constats tirés des consultations :

- Préférence pour les parcs polyvalents adaptés à la pratique de divers sports à roulettes.
- Présence de commodités pour de plus longues visites.
- Conception avec rampes variées pour favoriser le développement des habiletés.
- Participation continue du milieu à la création d'un réseau de planchodromes à l'échelle de la ville.

Tous les résultats se trouvent dans le rapport [« Ce que nous avons appris » : Stratégie pour la planche et les sports à roulettes](#).

Principales considérations

Les lignes directrices suivantes, fondées sur les consultations publiques et les pratiques exemplaires, visent à orienter la planification, la réfection et l'aménagement des parcs de planche et de sports à roulettes à Ottawa. Elles servent à assurer l'aménagement de parcs harmonisés dans le réseau, qui répondent aux besoins des utilisatrices et utilisateurs et qui offrent des espaces récréatifs sécuritaires, inclusifs et agréables.

1. Consultations sur les futurs parcs

La planification, la conception et la réfection des parcs de planche et de sports à roulettes s'accompagneront de consultations pertinentes et menées en continu. Ces démarches seront organisées tôt dans le processus et interpellent les utilisatrices et utilisateurs, les jeunes, les groupes sous-représentés et les associations concernées, pour que les installations correspondent à un éventail de besoins, de capacités et de perspectives culturelles. Les consultations commenceront dès la phase d'idéation et se poursuivront durant toute la conception. Il sera ainsi possible de comprendre les caractéristiques privilégiées, les besoins liés à la progression des habiletés, les questions d'accessibilité et les priorités en matière de sécurité.

Elles reposeront sur les mécanismes habituels de la Ville, notamment des approches en présentiel et en virtuel (séances portes ouvertes, ateliers de conception, activités de mobilisation dans les parcs, sondages en ligne, outils interactifs de rétroaction, etc.). Si possible, le personnel ira à la rencontre des utilisatrices et utilisateurs dans les parcs, ce qui lui permettra d'observer comment les gens utilisent les lieux et de voir quelles améliorations il faudrait apporter. Pour favoriser une participation vaste et inclusive, le personnel collaborera avec des regroupements locaux de gens pratiquant la planche à

roulettes et des sports à roulettes et de gens utilisant des BMX et des trottinettes, ainsi que des organismes jeunesse, des groupes communautaires et des entreprises locales, et cherchera à faire connaître les modes de participation sur divers canaux de communication (médias sociaux, pages Web de projets, listes de diffusion de courriels, affichage dans les parcs, etc.). Pour atténuer les obstacles à la participation, le personnel veillera à offrir des plages horaires variées, à proposer des formats adaptés aux familles et à employer un langage accessible. Des démarches ciblées seront en outre menées auprès de groupes sous-représentés, notamment les filles et les femmes, les personnes nouvelles arrivantes, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. Tous les commentaires recueillis seront rigoureusement consignés et réellement reflétés dans les décisions de conception. Des bilans seront diffusés pour démontrer en quoi l'apport du milieu a influencé les résultats.

En employant une approche de consultation inclusive et transparente, la Ville favorisera la création d'installations équilibrées, fréquentées et appuyées par la population. L'idée est de susciter un sentiment d'appartenance, d'encourager un usage partagé respectueux et de permettre une pratique récréative sécuritaire et agréable pour les gens de tous âges et niveaux d'habileté confondus.

2. Création d'un réseau de planchodromes

Les parcs de planche et de sports à roulettes gagneraient à être planifiés dans une vision d'intégration à un réseau municipal plutôt que de manière fragmentée. Il y a donc lieu d'opter pour une approche coordonnée à l'échelle de la ville. L'idée de réseau favorisera une répartition équilibrée des types de parcs et des caractéristiques qui s'y trouvent, et offrira aux utilisatrices et utilisateurs une diversité de styles, de niveaux de difficulté et de commodités. Puisque la pratique de la planche à roulettes requiert des aménagements particuliers, la conception de tous les parcs du réseau doit être réfléchie pour assurer une véritable complémentarité du réseau.

Voici les principes directeurs retenus pour éviter que les parcs soient conçus en vase clos et garantir leur intégration au réseau :

- Dans une optique de complémentarité, planifier les nouveaux parcs de planche et de sports à roulettes en tenant compte des installations existantes situées à proximité.
- Pour les parcs de quartier, opter pour des emplacements bien desservis par le transport en commun et situés près des réseaux de transport actif, selon l'idée que les gens voudront se déplacer pour aller dans des installations d'envergure ou spécialisées.
- Veiller à ce que le réseau réponde à un éventail de besoins, que l'on pense aux pratiques débutantes ou avancées, et qu'il convienne à la pratique de différents sports à roulettes.
- Définir une vision municipale du réseau qui prévoit divers types d'installations (planchodromes de quartier, parcs de proximité, micro-aménagements, espaces pour la planche et les sports à roulettes, etc.).

Ce système favorise la diversité par une pluralité de concepts, d'aménagements et de thématiques, donc chaque parc offre une expérience distincte, mais collectivement, les parcs répondent aux différents besoins des planchistes et des personnes qui pratiquent des sports à roulettes.

3. Considérations relatives à la conception

À Ottawa, beaucoup de parcs de planche et de sports à roulettes ont été aménagés dans une vision généraliste, donc on retrouve les mêmes modules partout. Pour diversifier le réseau, les nouveaux parcs, de même que ceux faisant l'objet d'une réfection, seront conçus en intégrant une plus grande variété d'éléments. Ceux abordés dans la présente section doivent être pris en compte dès la phase de conception.

Des concepteurs professionnels spécialisés dans les parcs de planche à roulettes peuvent être consultés et mobilisés dès les toutes premières étapes, lorsque c'est pertinent, pour intégrer les pratiques exemplaires dès le début du projet. Ces personnes font généralement partie de l'équipe de conception prévue durant l'offre à commandes, ce qui s'inscrit dans les processus en place pour les parcs et commodités spécialisés. Elles se spécialisent dans la conception des modules, les normes de sécurité, la fluidité des parcours et les tendances émergentes chez les planchistes et les personnes pratiquant des sports à roulettes. Travaillant en étroite collaboration avec les planificateurs des parcs de la Ville d'Ottawa, ces spécialistes jouent un rôle clé dans l'orientation de la vision d'ensemble, l'aménagement technique et la programmation fonctionnelle des installations. Leur contribution permet de traduire de façon concrète les commentaires de la population en aménagements réfléchis et performants, conciliant progression des habiletés, accessibilité, durabilité et utilisation à long terme. Une mobilisation précoce de ces experts favorise la réalisation de parcs de planche à roulettes de grande qualité, en adéquation tant avec les aspirations des utilisatrices et utilisateurs qu'avec les pratiques exemplaires du secteur.

Parallèlement, une collaboration constructive avec la population locale, les utilisatrices et utilisateurs et les autres parties prenantes demeure essentielle au processus. C'est ainsi que nous pourrions nous assurer que le produit fini est inclusif, approprié et adapté aux besoins des gens.

Tous les groupes d'utilisatrices et utilisateurs, quel que soit leur niveau d'habileté ou le sport à roues pratiqué, doivent pouvoir accéder au réseau de parcs de planche à roulettes d'Ottawa de façon sécuritaire et agréable. Dans son ensemble, le réseau vise à offrir des modules et des obstacles adaptés à un large éventail de compétences et d'habiletés. Bien que chaque parc puisse compter certains aménagements ou niveaux de difficulté, la répartition et la proportion des obstacles à chaque emplacement seront analysées en fonction des autres parcs du réseau pour assurer un accès équilibré à l'échelle de la ville et favoriser diverses progressions.

Outre la diversité des obstacles, la conception des parcs de planche à roulettes tiendra compte de ce qui suit :

- une fluidité des parcours et une progression des habiletés favorisant des déplacements intuitifs et une évolution graduelle des utilisatrices et utilisateurs;
- l'inclusivité des débutants, des jeunes et de plusieurs disciplines à roues, notamment la planche à roulettes, le BMX, la trottinette et le patin à roues alignées;
- la durabilité environnementale, dont l'utilisation de matériaux résistants, une gestion efficace du drainage et une intégration harmonieuse au paysage environnant;
- la sécurité, notamment par l'intégration des principes de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM), pour favoriser la visibilité, le confort et un usage approprié des lieux;
- une grande diversité de modules et des configurations de parcs distinctes, permettant d'offrir des expériences variées à l'échelle du réseau;
- des thématiques propres à chaque planchodrome, reflétant le caractère local, l'identité communautaire ou le contexte du lieu.

Les éléments de conception détaillés des parcs de planche à roulettes se trouvent dans les [Normes de l'infrastructure des installations récréatives \(2019\)](#).

Considérations relatives à l'emplacement

Voici les éléments à prioriser, si possible.

Ombrage

Les parcs de planche à roulettes et de sports à roulettes comportent généralement de vastes surfaces pavées et minéralisées. Ces espaces absorbent fortement le rayonnement solaire et se réchauffent rapidement. L'intégration d'éléments d'ombrage et de bancs, par l'aménagement de structures permanentes et la plantation d'arbres, permet de limiter l'accumulation de chaleur sur les surfaces dures et d'offrir des zones de repos aux utilisatrices et utilisateurs. Des ombrières permanentes munies de places assises, aménagées dans des espaces de détente, peuvent également protéger les utilisatrices et utilisateurs contre les intempéries.

Eau

L'installation de stations de remplissage de bouteilles d'eau sera envisagée lors de la sélection des nouveaux sites. Les considérations liées à l'emplacement comprennent la proximité de sources d'eau potable existantes, la complexité des raccordements requis, ainsi que les coûts d'investissement et d'exploitation associés à la fourniture d'eau potable. Lorsque possible, l'intégration à des installations existantes doit être privilégiée.

Éclairage

L'éclairage permettant une utilisation prolongée des parcs au printemps et à l'automne sera pris en compte dans la conception des nouveaux sites. La faisabilité devra

toutefois être évaluée en fonction de la disponibilité de l'alimentation électrique, des coûts et de la complexité des travaux de construction.

Matériaux de construction

Les matériaux et les exigences de conception varient selon le type de parc de planche ou de sports à roulettes et les besoins des gens. Bien que le béton coulé soit la norme pour les parcs de planche à roulettes, les parcs pour BMX sont généralement réalisés à partir d'une combinaison d'asphalte et de terre compactée, à l'instar de la piste à rouleaux du parc Centennial de l'Aréna de Manotick.

Béton

Les planchodromes en béton coulé en place conçus sur mesure sont la norme privilégiée. Le béton se distingue par sa grande durabilité, sa longue durée de vie et sa capacité à générer des niveaux de bruit généralement plus faibles que ceux associés à d'autres matériaux.

Asphalte

L'utilisation de l'asphalte comme surface de base représente une option de construction économique et permet de tenir compte de certaines contraintes liées au site, notamment les sols dont la capacité portante n'est pas adaptée à un revêtement en béton. Ce matériau convient particulièrement bien aux pistes à rouleaux et à certains parcs de BMX.

Surfaces alternatives

Des surfaces alternatives peuvent être intégrées pour ajouter un effet de nouveauté à certains éléments. Ces surfaces peuvent intégrer :

- de la brique;
- du béton à granulats apparents;
- du granit;
- de l'acier.

Styles de planchodromes

Les parcs de planche à roulettes et de sports à roulettes se déclinent en une grande diversité de styles. Pour faciliter la création d'un réseau municipal, il convient d'intégrer divers éléments correspondant aux différents types de parcs. Les nouveaux projets et les réfections permettront ainsi d'accueillir un large éventail d'activités de sports à roulettes.

Principaux types de parcs :

- Esplanade de glisse urbaine
Conçus pour reproduire les paysages urbains et les places publiques où la planche à roulettes a pris naissance, ces parcs intègrent aujourd'hui des améliorations tant structurelles qu'esthétiques, notamment :

- des murets, des rampes, des escaliers et d'autres éléments inspirés de l'environnement urbain.
- Parcs de type bols et transitions

Inspirés de piscines vides, ces parcs sont désormais conçus à une fin précise et sont généralement grands. Ils se caractérisent par plus de surfaces courbes et inclinées, offrant un éventail d'angles et de hauteurs. Les bols et les transitions peuvent être aménagés en surface ou en décaissé.

 - Les surfaces courbes et les bols favorisent une pratique fluide.
- Hybride

Les parcs hybrides combinent des éléments propres aux esplanades urbaines et aux parcs de type bols et transitions. Ils nécessitent des superficies plus grandes et une organisation spatiale plus élaborée, ce qui peut entraîner des défis de conception plus complexes ainsi que des coûts globaux plus élevés.

 - Ils combinent des caractéristiques issues de plusieurs styles pour répondre aux besoins d'une foule d'utilisatrices et utilisateurs.

Les éléments de conception des parcs peuvent combiner différents styles, notamment :

- Espaces propices au style libre
 - Espaces ouverts conçus pour une pratique plus technique au sol et des manœuvres de précision.
- Parcours de slalom
 - Trajet fluide et continu permettant aux utilisatrices et utilisateurs de se déplacer en zigzag entre différents éléments.
- Parcours sinueux
 - Long parcours sinueux à surface lisse composé de courbes successives conçu pour une pratique continue axée sur les virages, le pompage et la fluidité des mouvements.
- Bols et piscines
 - Grandes zones de pratique aux formes courbes destinées aux manœuvres aériennes et inspirées des piscines vides.
- Demi-lune
 - Rampe en forme de « U » composée de deux parois courbes opposées séparées par une section plane qu'on utilise pour prendre de la vitesse et effectuer des allers-retours latéraux.
- Tuyau
 - Structure cylindrique fermée dans laquelle on peut circuler. Généralement en métal ou en béton.

Choix de l'emplacement et transport

Les personnes qui fréquentent les parcs de planche et de sports à roulettes, de même que les gens du secteur, n'ont cessé d'insister sur l'importance d'aménager les futurs parcs à proximité des réseaux de transport en commun et de transport actif (présence de trottoirs, de sentiers polyvalents et de voies cyclables protégées). Cela permettrait

aux jeunes et aux personnes qui ne peuvent pas voyager en voiture d'accéder aux installations par leurs propres moyens. Et les liens de transport actif favorisent des déplacements sécuritaires, abordables et durables. Par ailleurs, un emplacement bien choisi à proximité de ces réseaux facilite un usage partagé, permet un accès aisé à plusieurs installations et contribue à mieux distribuer les utilisatrices et utilisateurs dans tout Ottawa.

Si possible, les nouveaux parcs devraient jouxter les installations récréatives existantes (centres communautaires, aréna, terrains de jeu, terrains de sports, etc.) ou y être intégrés. Les personnes fréquentant les parcs de planche et de sports à roulettes pourraient ainsi profiter des commodités existantes – fontaines d'eau, toilettes, bancs, éclairage et stationnement –, ce qui améliorerait le confort, la sécurité et la durée d'utilisation. Les sites partagés favorisent aussi la surveillance passive, l'efficacité opérationnelle et la mixité des générations et des programmes, contribuant au dynamisme et à l'optimisation des espaces publics.

Le processus de sélection et de priorisation reposera sur une évaluation fondée sur l'équité pour assurer dans toute la ville un accès inclusif aux parcs de planche et de sports à roulettes. Cette évaluation tiendra compte de divers facteurs, comme les problèmes d'accès au quartier, la proximité avec les groupes mal servis ou méritant l'équité, la distribution de la population de jeunes, les niveaux de service de transport en commun et la présence d'obstacles physiques ou socioéconomiques à la participation. Une optique d'équité permettrait d'éviter une concentration disproportionnée de parcs dans certains secteurs et veillerait à ce que les décisions d'investissement favorisent un accès équitable aux options récréatives de grande qualité pour la totalité des gens d'Ottawa.

4. Entretien

Infrastructure

Le rendement, la sécurité et la facilité d'utilisation à long terme des parcs de planche et de sports à roulettes reposeront sur une application uniforme des politiques sur le cycle de vie de Gestion des actifs. Ces politiques, approuvées par le Conseil, guideront les éventuels réinvestissements ainsi que la surveillance, l'entretien et la remise en état des infrastructures pour que ces dernières demeurent sécuritaires, fonctionnelles et adaptées aux besoins des personnes qui les utilisent. La planification fondée sur le cycle de vie tiendra compte de l'usure propre aux sports à roulette (impact élevé, exposition aux intempéries et dégradation de la surface) et devra être intégrée aux programmes généraux de gestion des actifs des parcs et des installations récréatives.

Nettoyage, réparation et signalement

Un nettoyage régulier s'inscrit dans les normes de qualité actuelles pour l'entretien des parcs. Et des inspections régulières sont faites par le personnel d'entretien des parcs.

Les Travaux publics régleront les problèmes de fissures, de détérioration de la surface et de trous, conformément aux [Normes de qualité en matière d'entretien](#) (NQE) approuvées par le Conseil. Les normes de qualité en matière d'entretien des parcs de planche seront revues si les NQE sont modifiées.

Les personnes qui fréquentent les parcs de planche et de sports à roulettes peuvent composer le 311 pour signaler un problème d'entretien ou la présence de graffitis offensants.

Prochaines étapes

La Ville d'Ottawa appliquera la présente stratégie à la conception des nouveaux parcs de planche et de sports à roulettes ou à la réfection des parcs existants.

Renvois

Ville d'Ottawa (2026) [Stratégie pour la planche et les sports à roulettes : rapport sur « Ce que nous avons appris »](#)

Ville d'Ottawa (2021) [Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs](#)

Ville d'Ottawa (2019) [Normes de l'infrastructure des installations récréatives](#) (introduction)

Ville d'Ottawa (2018) [Guide de l'Optique d'équité et d'inclusion](#)

Ville d'Ottawa (2017) [Manuel d'aménagement des parcs, deuxième édition](#)

Ville d'Ottawa (2012) [Stratégie provisoire de 2012 relative aux parcs pour planches et patins à roulettes](#)

Ville d'Ottawa (2004) [Normes de qualité en matière d'entretien de la Ville](#) (en anglais seulement)